



1. PLU

La révision générale du PLU engagée depuis 2015 a été approuvée à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 22 mai dernier. Sur 17 élus qui ont pris part au vote, 16 ont donné leur voix pour l'approbation de ce PLU pour 1 abstention. Ce résultat fut d'autant plus apprécié par Monsieur le MAIRE, que les élus, garants de l'intérêt général, ont été jusqu'au bout du processus, impartiaux et solidaires, pour contribuer à la construction de l'avenir de Marin en cohérence aux aménagements du territoire du Chablais.

2. INFOS TRAVAUX

1 : Courant du mois de juillet, l'entreprise EUROVIA retenue pour le marché de réfection partielle des voiries en enrobés procédera aux travaux sur les rues suivantes : Route de SUSSINGES, Chemin des COUTERS, chemin des CHENIES, Chemin du Vieux CRET et chemin de CHILLAZ.

2 : Le renouvellement de 220 mètres de conduite d'eau potable au chemin du POUGET débutera au mois d'août avec en prévision la reprise de certains branchements d'eaux pluviales ainsi que la mise à l'extérieur sur le domaine public des compteurs d'eau. Il est également prévu de refaire à neuf tous les enrobés. L'ensemble de ces travaux seront exécutés par l'entreprise de TP BLANC Maurice qui a obtenu l'appel d'offre.

3. Les études pour l'aménagement des routes de MARINEL et du Chemin du Stade (partie basse) vont pouvoir débuter pour que les projets techniques puissent être proposés et discutés avec les riverains de ces secteurs puis validés définitivement. Ainsi les appels d'offres liés à ces travaux pourront être lancés avant la fin de l'année et confirmeront les modes de financements prévus et surtout le choix de l'entreprise pour que les travaux puissent commencer dès 2019. HUGUET est le bureau retenu pour mener ces études.

3. INFOS RESSOURCES HUMAINES

Cet été, vous apercevrez aux côtés de nos employés professionnels du service technique, deux jeunes étudiants qui ont été recrutés, à la suite de l'annonce parue et affichée par la Mairie pour un "job d'été". Quatre demandes nous sont parvenues dont deux de communes voisines.

4. INCIVILITÉS

Surveillez vos adolescents et grands adolescents, car beaucoup trop de jeunes tournent et s'installent ponctuellement autour des bâtiments publics. Le rassemblement sur l'espace public n'est en aucun cas une problématique lorsque tout se passe bien, mais le devient lorsque nous constatons des actes d'incivilités majeurs, nuisibles et coûteux très chers aux contribuables de la commune. En un mois, nous avons constaté, parfois accompagnés de la gendarmerie, une grande vitre brisée, un coffret de coupure d'urgence gaz cassé, deux poignées portes d'entrées cassées, des impacts sur plusieurs vitres, du feu au fond d'une grille d'évacuation, des traces de feu contre les façades de l'école, une fenêtre enfoncée et démontée avec intrusion dans le bâtiment, des bouteilles laissées, des débris au sol, du verre cassé et pour terminer de l'urine à même les murs. Ces petits trafics et actes de délinquance prennent de l'ampleur d'année en année. Ils ne sont pas sans conséquence pour le bien-vivre au sein de la commune et la sécurité des espaces communs publics et privés. Un point de situation sur le maintien de l'ordre public sera engagé par les autorités au terme de ces 3 prochains mois.

5. CONSULTATION PUBLIQUE

La seconde réunion publique autour du devenir de l'ancien Presbytère (la Cure) se tiendra le lundi 25 juin à 20h à la salle polyvalente.

6. DE LA PÉDAGOGIE AVEC LE NUMÉRIQUE

Dans le cadre de la finalisation du projet numérique de l'école élémentaire, les 4 classes sont désormais équipées de tableaux numériques et de vidéos projecteurs interactifs.



FLASH ASSO

7. Le 8 septembre 2018 est organisée LA FÊTE DE LA RENTRÉE, au programme : le forum des associations pour découvrir ou redécouvrir le monde associatif de la commune, le tournoi de football jeune 2018, un apéro concert à partir de 17h30 au stade de la Vignette. Organisé par l'AS Marin.

8. Le mardi 26 juin à 14 h se tiendra sur site, chemin des Fourches, l'inauguration du "Verger conservatoire" en présence des associations du Rucher-école, Art terre et des élèves, parents et équipes enseignantes de l'École de Marin.

9. 2973 bénévoles vêtus de rouge se sont mobilisés pour former en acte symbolique sur la pelouse du stade Geoffroy Guichard une immense goutte rouge autour d'un cœur vert représentant l'ASS (l'Association Sportive de Saint-Étienne). Sous l'œil des 2 globulons bienveillants, l'association les donateurs de sang de Marin-Publier vous invite à donner votre sang lors de ses prochaines collectes le 27 juillet et le vendredi 2 novembre de 15h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Publier.

10. A partir de la rentrée de septembre, Familles Rurales ouvrira le centre de loisirs les mercredis à la journée ou la demi-journée avec ou sans repas. Les inscriptions sont ouvertes.

- les horaires de la garderie à compter de septembre sont : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30 ainsi que de 16h30 à 19h

- nouveauté : activité « les petits scientifiques » chaque jeudi à partir de la rentrée de 17h à 18h15 pour les enfants de 6 à 11 ans. Il s'agit de découvrir la science en s'amusant. Atelier ludique basé sur l'expérimentation et la manipulation. Du 6 septembre au 11 octobre, atelier sur le thème de la chimie.

- Il reste encore quelques places pour le centre de loisirs du 20 au 24 août ainsi que du 27 au 31 août.